

## **Pour remplacer les arbres morts, Saint-Pantaléon-de-Larche mise sur une ripisylve expérimentale**

Publié le 02/12/2023



Après l'abattage, l'heure de la replantation est venue, mais avec des espèces différentes. © Droits réservés

Les arbres morts ou malades qui ont été abattus par la municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche vont être remplacés par un boisement de berge, ou ripisylve.

Une impressionnante opération d'abattage d'arbres vient d'être menée à l'entrée du bourg de Saint-Pantaléon-de-Larche. Les arbres morts ou malades vont être remplacés par un boisement de berge, ou ripisylve, qui, pour la municipalité, « présente de bien meilleures caractéristiques écologiques ». Une opération conduite en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Vézère (Siav).

Actuellement, les berges de la Vézère sont plantées de peupliers. « Ces arbres n'ont malheureusement pas une profondeur d'enracinement suffisante et augmentent le risque d'arrachage des berges ».

De plus, sur le site de l'avenue Charles de Gaulle, à côté du pont, une trentaine d'arbres de type peupliers et acacias était en mauvais état (morts, cassés ou malades). Le Siav et la commune ont donc décidé de mener une expérience de création d'un boisement de berge. L'entreprise Parlant, d'Argentat, a déployé de gros moyens pour procéder à l'abattage de ces arbres. Le bois coupé sera valorisé sous forme de palettes ou de broyats.

### **Frênes, chênes ou érables**

Maintenant, le service espaces verts va procéder à une opération de replantation, mais avec des espèces totalement différentes. Les arbres de hautes tiges seront des frênes, des chênes ou des érables. À côté des végétaux de plus petite taille, seront installés de l'aulne glutineux, des saules ou du cornouiller mâle.

« L'objectif est que les grands arbres piègent les polluants et grâce, à l'ombre, réduisent la température de l'eau. Les racines de cet ensemble végétal stabiliseront la berge, qui est aussi un refuge pour la faune et la flore. La décomposition des feuilles mortes constitue un apport de matière organique important ». Des panneaux explicatifs ont été posés à l'entrée de ce chantier, qui va s'étaler sur plusieurs semaines, le temps de la mise en place des végétaux en fonction des conditions météo.

**A lire aussi :** [\*\*P\*\* Dans les forêts du Limousin, les attaques se multiplient contre les exploitants de bois](#)